Ville de
Pont-Rouge

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS qu'à partir du 29 juin 2021, le Dre Hélène Fournier-Noël cessera l'exercice de ses activités professionnelles de la médecine dentaire à la clinique située au 4 Rue St-Pierre, Pont-Rouge (Québec) G3H 1W2. À tous les patients l'ayant consultée alors qu'elle exerçait à cette adresse, veuillez prendre note que pour toute demande relative à votre dossier, vous devez contacter la Clinique au 418 873-4002.

Le Dre Hélène Fournier-Noël maintient l'exercice de ses activités professionnelles de la médecine dentaire à l'adresse suivante: 72 Route du Président-Kennedy #201, Lévis, (Québec) G6V 6C9 Tél: 418 833-5160."

AVIS de CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

7693080720

CAPSA

Pour qui : Membres et toutes personnes intéressées par la mission et les activités de l'organisme.

Quand: **Mercredi 14 juillet 2021 à 19h**
Accueil des participants à compter de 18h30

Où: Salle du Conseil, Maison de la Justice, Saint-Raymond (111 Route des Pionniers, Saint-Raymond, G3L 2A8)

Inscription requise : Contactez la CAPSA par téléphone au **418 337-1398, poste #0**, ou par courriel à **accueil@capsa-org.com**

(Des mesures d'hygiène et de distanciation physique seront mises en place pour votre sécurité)

Notez qu'il sera aussi possible de participer à cette assemblée générale annuelle par visioconférence (les informations de connexion seront envoyées par courriel aux personnes intéressées).

Saint-Marc-des-Carrières
De service, de nature

Ville de Saint-Marc-des-Carrières
965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0
Tél. : 418 268-3862 Fax : 418 268-8776
Courriel : info@villestmarc.com

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 312-35-2021

Aux contribuables de la susdite municipalité,

Avis public est par les présentes donné par monsieur Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier, que le conseil de cette municipalité, à une séance ordinaire tenue en présentiel, le 8 juin 2021, a adopté un règlement no 312-35-2021 intitulé: **« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 312-00-2012 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 7.5.6.2».**

Ce règlement est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement, du développement et aux dispositions du document complémentaire suite à la délivrance du certificat de conformité émis par la M.R.C. de Portneuf, le 18 juin 2021.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, 965, boulevard Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carrières, aux heures de bureau du lundi au jeudi, entre 8h et 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Publié à Saint-Marc-des-Carrières, ce 21 juin 2021.

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén. / greffier-trés.

3299

Quand on cherche une propriété, c'est avec les yeux

Vous êtes un courtier immobilier?
Montrez vos propriétés à nos lecteurs.
418 285-0211

COURRIER DE PORTNEUF
Une équipe dynamique

Montrez à nos lecteurs tout ce que vous avez à leur offrir.
Aidez-nous à promouvoir l'achat local

COURRIER DE PORTNEUF
Une équipe dynamique

PRENEZ AVIS que le Dr. Robin Bélanger, chiropraticien, détient à titre de cessionnaire les dossiers du Dr. Karl Ortmann, chiropraticien.

Vous pouvez, si vous le voulez consulter un ou une autre chiropraticien (ne).

Pour toutes informations additionnelles ou rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec nous au :

Dr Robin Bélanger,
chiropraticien,
1339, Boul. Bona-Dussault
St-Marc-des-Carrières, G0A 4B0,
Québec
418 268-3375

>7642-7790

Saint-Marc-des-Carrières
De service, de nature

Ville de Saint-Marc-des-Carrières
965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0
Tél. : 418 268-3862 Fax : 418 268-8776
Courriel : info@villestmarc.com

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Aux Contribuables de la susdite VILLE

Aux contribuables de la susdite municipalité,

Avis public est par les présentes donné par monsieur René Alain, directeur général/greffier-trésorier par intérim, que le conseil de cette municipalité, à une session tenue à l'hôtel de ville, le 8 juin 2021 a adopté un règlement **RMU-202**1 intitulé: **"RÈGLEMENT UNIFORMISÉ RMU-2021 RELATIF À LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE"**.

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, 965, boul. Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carrières, aux heures normales de bureau, soit de 8h00 à midi et 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00.

Publié à Saint-Marc-des-Carrières, ce 17ième jour de juin 2021.

René Alain, dir. gén./greffier-trés. par intérim

3299

SINCÈRES REMERCIEMENTS ET MESSES ANNIVERSAIRES

PRENEZ RENDEZ-VOUS
418 285-0211
1 866 577-0211
Payables à l'avance.

VISA MasterCard

Plusieurs formats sont disponibles